



**Réponse de Monsieur le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur Xavier Bettel et de Monsieur le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme Lex Delles à la question parlementaire n°2502 du 24 juin 2025 des honorables députés MM. Yves Cruchten et Mars Di Bartolomeo**

**1. Quelle est l'appréciation du Gouvernement sur l'évolution des échanges économiques avec le Canada depuis l'application provisoire de CETA sur le plan européen ?**

En ce qui concerne l'évolution des échanges économiques entre l'UE et le Canada, le Gouvernement renvoie au rapport final de la Commission européenne publié le 16 juin 2025. Ce rapport contient une évaluation ex post de l'application provisoire du CETA depuis 2017, qui évalue notamment les échanges économiques entre l'UE et le Canada.

Le rapport comprend une évaluation de l'impact sur plusieurs secteurs clés, notamment l'agriculture. De manière générale, les exportations agricoles bilatérales ont augmenté : les exportations européennes de viande ont progressé de 188 % (soit 122 millions d'euros par an), et celles de produits laitiers de 62 % par rapport à la période précédant l'entrée en vigueur du CETA. Du côté canadien, les exportations de poissons ont augmenté de 65 % et celles d'oléagineux de 44 %.

L'UE a mis en place des contingents tarifaires (« tariff rate quota », TRQ) pour certains produits agricoles, tels que le bœuf, le porc et le fromage, offrant un accès limité au marché européen. Toutefois, ces contingents restent sous-utilisés par les exportateurs canadiens avec des taux d'utilisation des contingents tarifaires de 3% pour le bœuf (2021–2023), 1% pour le porc (2023) et 6% pour la viande de bison (2021–2023). Cette sous-utilisation s'explique en grande partie par des divergences réglementaires entre l'UE et le Canada, qui nécessitent, pour certains produits comme le bœuf, la mise en place de chaînes de production et d'approvisionnement distinctes.

**2. Comment ont évolué les échanges économiques luxembourgeois avec le Canada, en particulier les exportations luxembourgeoises et le marché des produits agricoles depuis l'application provisoire de CETA ? Quel a été l'impact de CETA pour le Luxembourg ?**

**Exportations du Luxembourg vers le Canada**

en milliers d'euros (1.000 €)

	2020	2021	2022	2023	2024
<b>TOTAL</b>	<b>122 158</b>	<b>131 054</b>	<b>94 593</b>	<b>110 177</b>	<b>92 188</b>
dont (5 catégories les plus importantes) :					
métaux communs et ouvrages de ces métaux	83 712	103 193	70 943	82 434	57 322
matériel de transport	15 330	3 115	480	1 322	11 352
matières plastiques et caoutchouc et ouvrages de ces matières	1 204	2 059	2 276	4 066	9 642
machines et appareils, matériel électrique et leurs parties	12 228	15 829	12 533	14 277	7 213
produits des industries alimentaires, boissons, etc.	3 220	3 158	3 312	3 966	3 713

Source : Statec



**3. Monsieur le ministre de l'Économie dispose-t-il de chiffres fiables concernant les implantations et les extensions d'entreprises canadiennes au Luxembourg depuis l'application provisoire de CETA et vice-versa pour les entreprises luxembourgeoises au Canada ?**

Il n'existe pas de données fiables et pertinentes concernant le nombre d'entreprises originaires d'un pays en particulier et qui se sont établies au Luxembourg, ou qui y ont augmenté leurs activités.

Luxembourg, le 22 juillet 2025

Le ministre des Affaires étrangères  
et du Commerce extérieur

(s.) Xavier Bettel